



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-040-2025-12

PUBLIÉ LE 17 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports /

IDF-2025-12-04-00006 - Arrêté relatif à la constitution, à la composition régionale et au fonctionnement de la formation spécialisée d'Information Jeunesse de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Île-de-France (3 pages)

Page 3

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2025-12-17-00001 - Arrêté modificatif du 17 décembre 2025 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne (CAF 91) (2 pages)

Page 7

Délégation régionale académique à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports

IDF-2025-12-04-00006

Arrêté relatif à la constitution, à la composition
régionale et au fonctionnement
de la formation spécialisée **?** Information
Jeunesse **?** de la commission régionale de la
jeunesse, des sports et de la vie associative
d'Île-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
Jeunesse, engagement et sports**

ARRÊTÉ N° 25-

Relatif à la constitution, à la composition régionale et au fonctionnement de la formation spécialisée « Information Jeunesse » de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Île-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE,**

- VU** le code du travail, notamment son article L. 6111-3 ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-3 et suivants ; Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment son article 54 ;
- VU** le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, notamment ses articles 28, 29 et 30 ;
- VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 19 ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019, relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- VU** le décret n° 2019-1201 du 20 novembre 2019 relatif à la nomination des recteurs délégués à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation en Conseil des ministres ;
- VU** le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- VU** le décret n° 2022-1184 du 25 août 2022 portant modification du décret no 2017-574 du 19 avril 2017 modifié relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse », pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté no 2017-86 du 27 janvier 2017 ;
- VU** le décret du 22 juillet 2020 nommant M. Marc GUILLAUME préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;
- VU** le décret du 12 mars 2025 nommant Mme Julie BENETTI rectrice de la région académique Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris ;

1

- VU** l'arrêté n°06-112 du 13 juillet 2006 portant création et composition de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté n° 2020-32 du 21 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 8 décembre 2023 nommant Mme Cécile NICOL dans l'emploi de déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté n°2025-032-RRA du 4 avril 2025 portant subdélégation de signature en matière administrative dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports ;
- SUR** proposition de la déléguée régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et des sports d'Île-de-France,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Constitution d'une formation spécialisée Information Jeunesse

Il est constitué une formation spécialisée « Information Jeunesse » de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative en Ile-de-France – CRJSVA.

Elle est présidée par Monsieur le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ou par son représentant.

Article 2 : Objet de la formation spécialisée Information Jeunesse

La formation spécialisée « Information Jeunesse » est compétente pour formuler un avis sur le développement de l'information jeunesse. Elle rend un avis (labellisation, renouvellement de la labellisation, refus de labellisation, retrait de labellisation, suspension temporaire des structures d'Information Jeunesse émanant d'associations ou de collectivités territoriales) en s'appuyant sur le rapport présenté par le service départemental instructeur.

Son avis tient lieu d'avis de la commission régionale ou du conseil régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CRJSVA).

Article 3 : Composition de la formation spécialisée Information Jeunesse

La formation spécialisée Information Jeunesse est composée par :

- La rectrice de la région académique d'Île-de-France ou de son représentant ;
- Les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ou de leurs représentants ;
- La directrice générale du centre régional information jeunesse d'Île-de-France ou son représentant ;
- La présidente du conseil régional ou de son représentant lorsque la formation spécialisée « Information Jeunesse » examine les demandes de labellisation des structures qui exercent une activité à l'échelle régionale.

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2025-12-17-00001

Arrêté modificatif du 17 décembre 2025
portant modification de la composition du
conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations
Familiales de l'Essonne (CAF 91)

**Arrêté modificatif du 17 décembre 2025
portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales de l'Essonne (CAF 91)**

**Le Ministre du Travail et des Solidarités
La Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2022 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 2022 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 15 novembre 2022 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 09 janvier 2024 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2024 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2024 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 03 octobre 2024 – ADP CA CAF de l'Essonne - portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté du 05 novembre 2024 – ADP CA CAF de l'Essonne – portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté modificatif du 25 novembre 2024 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté modificatif du 06 mars 2025 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté modificatif du 18 mars 2025 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté modificatif du 30 avril 2025 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu l'arrêté modificatif du 16 décembre 2025 portant modification de la composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne ;

Vu la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des employeurs, du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, chef de l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale;

Arrêtent :

Article 1er

L'arrêté du 16 décembre 2025 est retiré.

Article 2

La composition du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne est modifiée comme suit :

1° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Suppléant :

Madame THOMAS (Nathalie) sur siège vacant.

Article 3

Le chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait le 17 décembre 2025

Le Ministre du Travail et des Solidarités

Pour le ministre et par délégation

Signé

Guy-Michaël DALIN

**La Ministre de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Pour la ministre et par délégation

Signé

Guy-Michaël DALIN